



16ème législature

Question N° : 17540	De M. Léo Walter (La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Alpes-de-Haute-Provence)	Question écrite
Ministère interrogé > Logement		Ministère attributaire > Logement
Rubrique > bâtiment et travaux publics	Tête d'analyse > Difficultés des TPE et PME du bâtiment dans les Alpes-de-Haute-Provence	Analyse > Difficultés des TPE et PME du bâtiment dans les Alpes-de-Haute-Provence.
Question publiée au JO le : 07/05/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Léo Walter alerte M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé du logement, sur les difficultés rencontrées par les entreprises du bâtiment et des travaux publics dans son département. Dans les Alpes-de-Haute-Provence, il est de plus en plus difficile de se loger. Les prix des loyers atteignent des niveaux qui rendent de plus en plus difficile l'accès au logement pour les habitants et en particulier pour les plus jeunes. Dans le même temps, le prix du foncier et de la construction connaissent une augmentation continue, à laquelle vient s'ajouter celle des taux de crédits et l'inflation. De leur côté, les professionnels du bâtiment sont inquiets car leur situation est de plus en plus précaire et fragile. Il s'agit essentiellement, dans ce département très rural, de petites et très petites entreprises, confrontées à la concurrence des grosses entreprises du Vaucluse, du Var et des Bouches-du-Rhône, elles-mêmes affectées par les mêmes difficultés et qui recherchent d'autres débouchés à proximité. Dans ce contexte, la rénovation des logements déjà existants est un enjeu important. Or la décision du ministre de l'économie de supprimer un milliard d'euros pour le dispositif MaPrimeRénov, ainsi que la coupe de cinq cents millions d'euros du Fonds vert, sont jugées contreproductives tant pour les professionnels que pour les particuliers. De plus, dans les Alpes-de-Haute-Provence, les « accompagnateurs Rénov' » ne sont que deux pour l'un des départements les plus étendus de France : c'est largement insuffisant, comme en témoigne l'effondrement des demandes d'aide. Les récentes annonces du ministère à ce sujet ne calment pas les inquiétudes des professionnels du secteur : déporter leurs missions sur des entreprises labellisées « RGE » est une solution qui interroge fortement quant à l'objectivité et l'impartialité des expertises. Il lui demande donc quelles mesures il compte prendre pour accompagner la filière du BTP dans cette passe difficile ; il lui rappelle qu'il y a urgence à prendre des mesures volontaristes permettant l'accès à un logement décent pour toutes et tous, telles que la taxation différenciée des résidences secondaires, une législation permettant aux communes (y compris les plus petites) d'agir sur les « dents creuses » présentes dans nombre de villages, la réquisition des logements vacants, l'encadrement des prix du foncier ainsi que des loyers.